

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1215 du 18 novembre 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution

Sens Commun



SOMMAIRE DU N°1215

EDITORIAL : Sens commun pp.1-2

CONJONCTURE : Des plans d'irrigation dans le déluge pp. 3-4

ACTUALITES : Poutine a besoin de sommeil p. 4 - Les immigrés privés de protection sociale ? p. 5 - Plus de hausse des impôts p. 5

ACTUALITE LIBERALE : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

Sens Commun a fait une belle entrée sur l'échiquier politique français. Je ne veux pas dire que soudainement la classe politique a retrouvé un sens commun qu'elle a perdu depuis fort longtemps. Je veux dire que l'Association « Sens Commun » a réussi samedi dernier devant quelque trois mille personnes à faire comparaître trois des candidats déclarés à la présidence de l'UMP : Bruno Le Maire, Hervé Mariton et Nicolas Sarkozy.

Je ne m'arrêterai pas aux discours tenus par les trois invités à comparaître. Les médias ont fait leurs titres sur le thème : Sarkozy en faveur de l'abrogation de la loi Taubira. Ils sont allés un peu vite en besogne puisque le Président-candidat n'a pas été aussi tranchant qu'on

veut bien le dire et il a glissé avec talent, comme toujours, vers des poncifs sur la vie, la mort, l'amour et le désir, que personne ne lui demandait. Bruno Le Maire avec un certain courage a confirmé qu'il n'est pas en faveur de l'abrogation et a fait la différence entre mariage pour tous et PMA et GPA. Enfin, Hervé Mariton, qui est sans doute avec Henri Guaino (à nouveau plume de Sarkozy) l'homme politique le plus présent dans les Manifs pour tous, a été plébiscité par l'assemblée : c'est un abolitionniste déclaré.

Pour autant, cette manifestation et le groupe qui l'a provoquée me conduisent tout naturellement à certaines interrogations, tout en m'inspirant un grand espoir. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

www.libres.org

Je m'interroge d'abord sur les liens entre l'UMP et Sens Commun. Incontestablement, c'est bien dans le cadre des élections à la présidence du parti que s'est situé l'évènement et plusieurs orateurs ne se sont jamais caché de leur appartenance au parti, et de leur intention d'être élus sous la bannière UMP. Nous voici donc à mi-chemin entre société politique et société civile, entre UMP et Manif pour tous.

Qui récupèrera qui ?

Je suis d'autant plus inquiet que Sens Commun a été créé le 24 avril dernier avec pour slogan : « La droite que nous voulons ». Comme beaucoup de libéraux, je ne veux pas de la droite, ni de la gauche. La droite française ne me semble pas guérie de ses maladies génétiques : étatiste, jacobine, protectionniste. La gauche est toujours fidèle à ses démons : laïcarde, sectaire, dirigiste, collectiviste, égalisatrice. Gauche et droite se retrouvent d'ailleurs sur beaucoup de thèmes liberticides et sur une commune dénonciation du libéralisme, de la mondialisation, voire du capitalisme. Gauche et droite se retrouvent depuis des décennies dans la mouvance du socialisme, donc dans l'échec. Mon slogan est donc plutôt « La liberté que nous voulons ».

Dans un certain sens, qui n'est pas commun, cette nouvelle branche de la droite d'opposition s'égaré quand elle place son combat sur le plan du droit positif. J'entends samedi Hervé Mariton, qui a toute ma sympathie à d'autres égards, proclamer : « Ce qu'une loi fait, une loi peut le défaire » et d'ajouter « C'est ça la démocratie ». Non : le législateur, quel qu'il soit, ne peut ignorer le droit naturel. La liberté et la dignité de la personne humaine sont au-dessus des lois. La légalité ne donne pas la justice. Le Parlement français, au demeurant si peu représentatif, ne peut s'ingérer dans le domaine privé. La législation n'est pas le droit : vérité Thomiste autant qu'Hayekienne.

« La force injuste de la loi »

(François Mitterrand)

Vous me trouverez peut-être bien sévère, trop rigoureux, voire systématiquement négatif. Tant pis, c'est mon travers. Mais je voudrais maintenant dire le plus important : ce qui m'a ravi dans cet épisode et les promesses qu'il promet.

Puisque j'ai participé à trois des « Manif pour tous » en 2013, j'ai été admiratif pour ces gens – dont la plupart n'étaient issus d'aucun parti, ni d'aucune secte – qui se sont mobilisés et, dans un ordre spontané parfaitement réussi, ont réveillé les consciences de centaines de milliers de Français de tous bords, de tous âges. J'ai salué en son temps le réveil de la société civile et je vois maintenant une confirmation de cette véritable libération.

Je trouve également significatif que la société civile, même partiellement abritée dans le cocon de l'UMP, cite à comparaitre des candidats. Oui, voilà de la démocratie directe, voilà des électeurs qui posent des questions précises à ceux qui aspirent à les représenter et qui font nettement comprendre que leur vote dépendra des réponses et des engagements de ceux qui sollicitent leurs voix. Fini l'homme providentiel, finis les programmes en patchwork destinés à attirer le chaland. Les convictions avant tout, les hommes qui les porteront ensuite.

« En démocratie la classe politique est sous contrôle de la société civile »

Je trouve enfin reconfortant que cette réaction soit celle de jeunes hommes et femmes qui ne subissent pas encore la loi du milieu et qui bénéficient d'un crédit de confiance qui a été totalement épuisé pour les générations précédentes. Ma position me permet de témoigner qu'une vague étudiante libérale prend son flux et peut porter espérance.

Il est vrai qu'il reste encore un bon bout de chemin à faire pour amorcer le changement des esprits et des cœurs dans une nation déchirée, ruinée, et désorientée. C'est à ceux qui ont foi dans la liberté de faire connaître autour d'eux les bienfaits du passage d'une société de commandement et d'affrontement à une société d'initiative, de responsabilité et d'harmonie.

Le sens commun à retrouver, c'est le sens de la liberté.

Jacques Garello

DES PLANS D'IRRIGATION PENDANT LE DELUGE

La formule est de Jacques Rueff en 1967, à propos de la création de nouvelles liquidités internationales (les DTS) par le Fonds Monétaire International. Elle s'applique à merveille aujourd'hui, au vu de la politique monétaire dite « non-conventionnelle » des banques centrales. On a cru longtemps que la Banque Centrale Européenne, protégée par ses statuts et la vigilance allemande; pourrait éviter tout dérapage de la politique monétaire. Mais Mario Draghi n'a écouté que son bon cœur : face au fameux risque de déflation, la BCE serait prête « pour relancer l'économie » à injecter jusqu'à 1000 milliards d'euros supplémentaires en Europe, y compris en rachetant de la dette publique, c'est-à-dire en prêtant à des Etats en faillite. 1.000 milliards, c'est une bricole : la moitié du bilan de la BCE !

La mission de la BCE : maintenir la stabilité des prix

Les textes européens précisent pourtant que l'objectif principal de la Banque Centrale Européenne est de maintenir la stabilité des prix. Cet objectif allait de soi, le succès de la politique de stabilisation par la Bundesbank (mise en place par Ludwig Erhard) avait décidé les Européens à considérer l'inflation comme un poison pour la croissance économique. Mais le traité de Maastricht avait déjà introduit quelque « souplesse » : la création de l'euro s'accommodait de 2% d'inflation. Ce chiffre n'avait aucune base scientifique, il résultait d'un compromis entre les tenants de la rigueur monétaire et ceux qui souhaitaient « mettre un peu d'huile dans les rouages » : le ver était dans le fruit.

Peu à peu, surtout depuis la crise de 2008 et la récession de l'économie européenne, (l'Europe est la région du monde qui connaît la plus faible croissance), on a vu les dirigeants de la BCE desserrer la vis, par des taux d'intérêt toujours plus bas, puis avec des injections massives de liquidités, se rapprochant ainsi des politiques dites de « quantitative easing » pratiquées aux Etats-Unis, au Japon ou au Royaume-Uni, dans l'espoir que l'inondation monétaire contribue à la relance de l'économie.

Voilà donc la revanche des keynésiens sur les monétaristes, des partisans des politiques monétaires conjoncturelles sur ceux des politiques automatiques, des interventionnistes sur les libéraux, du laxisme monétaire sur la rigueur. Avec, en arrière-plan, l'idée que c'est la demande qui stimule l'économie, que ce soit par des relances monétaires ou budgétaires. On revient donc à l'hérésie de Malthus (c'est le manque de débouchés qui crée la crise donc il faut en créer artificiellement) contre la loi de Say (c'est l'offre qui seule crée des débouchés, et l'offre ne peut s'accommoder d'un argent à bon marché, qui fausse la concurrence, les prix, et finance n'importe quoi).

1000 milliards de liquidités supplémentaires !

Jusqu'à maintenant, en Europe, on n'avait pas encore poussé cette politique jusqu'au bout. C'est ce pas que Mario Draghi vient de franchir, verbalement pour l'instant. Obsédé par le fantasme de la déflation, « super Mario » a annoncé, le 6 novembre, lors de la réunion mensuelle de la BCE, qu'il ferait « tout ce qu'il faut » pour soutenir l'économie européenne. Non seulement le principal taux directeur a été maintenu à 0,05% (ce qui, compte tenu de l'inflation, signifie un taux réel négatif), mais il a précisé que la politique actuelle d'achats d'actifs par la BCE (créances titrisées de PME et obligations sécurisées des banques) allait se poursuivre au moins pendant deux ans : une création monétaire massive pour « relancer le crédit » et, au-delà, l'économie. Le meilleur était à venir ; le communiqué indique que ces mesures feront augmenter son bilan, jusqu'à retrouver le niveau de la période de création monétaire massive (mars 2012). Ce qui signifie une injection de liquidités allant jusqu'à 1000 milliards d'euros de plus. Comme le bilan de la BCE est d'environ 2000 milliards, c'est donc un accroissement de celui-ci de 50% !

Mais la BCE pourrait-elle trouver pour 1.000 milliards d'euros de titres privés qu'elle pourrait racheter ? On ne le croit guère dans la conjoncture actuelle. Il faudrait donc faire autre chose, à l'image des banques centrales américaine et japonaise : on rachèterait des titres de la dette souveraine.

Le rachat de dette souveraine ?

Bien sûr, les textes européens l'interdiraient. Il est interdit à la BCE de prêter directement aux Etats. Donc, pas moyen de « faire tourner la planche à billets » au profit des Etats pour financer leurs déficits budgétaires. Qu'à cela ne tienne : on rachètera des titres de la dette publique sur le marché dit « secondaire », celui qui met en présence la BCE avec des banques qui ont déjà refinancé des titres publics déjà en circulation. On ne donne pas de l'argent aux Etats, mais aux banques qui ont prêté de l'argent aux Etats : voilà un tour du « magicien » Draghi.

>>

Des plans d'irrigation pendant le déluge (suite)

Mais, bien entendu, que les euros soient émis par la BCE contre des prêts directs aux Etats ou contre des titres de prêts aux Etats consentis par d'autres intermédiaires financiers, cela revient au même : la quantité de monnaie émise peut augmenter « sans fixer de limite quantitative » précise Draghi.

Voilà bien une aubaine pour les Etats les moins solvables : ceux qui hésitent aujourd'hui à les financer hésiteront moins désormais puisqu'ils peuvent revendre leurs créances douteuses à la BCE. Et Mario Draghi a parlé précisément d'obligations d'Etat de un à trois ans.

Mieux encore : lors d'une précédente opération de ce type, au plus fort de la crise grecque, la BCE avait le statut de créancier privilégié : en cas de banqueroute d'un pays émetteur, elle devait être remboursée avant les autres, ce qui incitait les autres prêteurs à une grande prudence, de peur de ne pas être remboursés quand leur tour viendrait. Désormais, super Mario renonce à ce statut ! Le message est donc clair : prêtez sans crainte aux Etats ; si par malheur ils ne remboursent pas, la BCE, qui aura racheté une partie de ces titres, ne demandera pas à être remboursée en premier.

Il est difficile d'envoyer signal plus laxiste aux Etats, comme aux prêteurs : la BCE veille, dormez tranquille. Elle élimine le risque et fournit de quoi financer les déficits publics ! Elle fournit la drogue monétaire quasi-gratuitement et elle soignera ceux qui risquent l'overdose...Le président de la Bundesbank lui-même avait déclaré que ce type de politique « peut rendre accro, comme une drogue ».

Lénine en a rêvé, Draghi l'a fait !

Faut-il s'en inquiéter ? Officiellement, la décision de la BCE a été unanime ; pas question de rendre publiques les inquiétudes allemandes. Mais il y a pourtant de quoi s'inquiéter. C'est un signal envoyé aux Etats : ne vous souciez pas de vos déficits publics ; continuez à les financer par l'émission de titres de dette publique, les marchés vous feront confiance, puisque la BCE joue au super-assureur. De quoi encourager les pays dans leurs dérives budgétaires. Certes les marchés ont salué les annonces de la BCE, mais la confiance dans cette nouvelle technique ne pourra-t-elle pas disparaître brutalement et laisser place à la défiance ?

Une telle politique revient à créer des liquidités, or la création monétaire débouche toujours au mieux sur des bulles spéculatives, au pire sur l'inflation généralisée. Lénine, qui s'y connaissait en subversion, affirmait que le « meilleur moyen de détruire le capitalisme est de corrompre sa monnaie ». Détail croustillant : c'est Keynes qui, en 1919, cite cette phrase de Lénine. Lénine en a rêvé ? Super Mario va le faire !

Jean-Yves Naudet

Poutine a besoin de sommeil

Son départ précipité de la Conférence du G20 montre la futilité de ces sommets

Explication du départ de Vladimir Poutine avant même la publication du communiqué final de ce sommet de Brisbane : « J'ai besoin de dormir ». Ce comportement est cavalier, voire même méprisant pour les 19 autres participants.

Nous n'avons cessé ici de dénoncer les mascarades des G 20 successifs. Ces sommets n'ont jamais rien résolu des problèmes et des tensions perturbant les relations internationales. Face à la crise de 2008, le G20 a cru bon de mettre en cause « le système capitaliste », la finance et la spéculation et de recommander une politique de déficit budgétaire

pour relancer la croissance ; heureusement, les pays sages, comme l'Allemagne, ont pris un autre chemin et s'en sont bien trouvés. Face aux événements du Moyen Orient, des printemps arabes aux guerres d'Irak et de Syrie, le G 20 n'a pu arrêter une position commune et, aujourd'hui, c'est une « coalition » qui lutte contre la barbarie alors que de nombreux pays, dont la Russie, ont refusé d'intervenir.

Quant à Poutine, il peut dormir sur ses deux oreilles. Il a réussi l'annexion de la Crimée et de l'est de l'Ukraine sans réaction autre que le principe de représailles économiques, principe vite oublié par

plusieurs pays (dont l'Italie par exemple). Il attend maintenant que la France livre les porte-hélicoptères dont il a besoin pour reconquérir la Géorgie. Il bénéficie de deux atouts majeurs : les approvisionnements en gaz des pays européens et la pusillanimité des Occidentaux. Poutine soutient ouvertement tous les adversaires de Bruxelles (et ils sont nombreux) ; son objectif est le même que celui qu'évoquait Gorbatchev il y a 25 ans : la « maison commune » abritant l'Europe entière sous l'aile protectrice du Tsar de toutes les Russies. Une maison isolée de la mondialisation – ce qui ne déplaît pas à certains. •

Les immigrés privés de protection sociale ?

La Cour de Luxembourg réprime le tourisme social : est-ce la bonne mesure ?

Dans l'Europe entière le sort réservé aux immigrés fait débat et en France, la classe politique s'en soucie beaucoup, en général pour dénoncer les abus du « tourisme social », de ces gens qui ne viennent pas pour travailler et enrichir le pays d'accueil, mais pour bénéficier des prestations sociales et parasiter le pays d'accueil.

La position libérale sur le sujet est à notre sens très claire : la liberté de circuler est un droit individuel fondamental. Pour autant, les prestations sociales versées à des personnes qui n'ont pas l'occasion ni même l'intention de travailler doivent être supprimées. Mais cette suppression doit s'appliquer aussi bien aux nationaux qu'aux étrangers immigrés.

Dans le texte de l'arrêt rendu le 11 novembre dernier par la Cour Européenne de Justice qui siège à

Luxembourg, la distinction est faite de façon très nette entre le droit à la libre circulation au sein de l'Union Européenne et le droit à l'accès à la protection sociale du pays d'accueil. C'est une position qu'ont choisie les partisans de « l'immigration sélective » et François Fillon a évoqué le fossé qui sépare « l'immigration de l'effort » de « l'immigration de l'effort ».

Mais pourquoi limiter cette distinction aux seuls immigrés ? C'est le principe même de la protection sociale obligatoire et publique qui doit être mis en cause, et pour tout le monde. La France s'est développée et enrichie grâce à l'afflux de main d'œuvre étrangère, tout comme les Etats Unis, le Canada et maintenant l'Angleterre. Mais tout a basculé quand a été créée la Sécurité Sociale, un système

conçu pour engendrer gaspillages, abus et tricheries.

Voici donc la bonne mesure à prendre : verser aux travailleurs leur salaire complet, et leur demander de s'assurer auprès de compagnies privées ou de mutuelles. L'assistance publique se limite alors à l'aide humanitaire apportée ponctuellement par les instances d'Etat ou de collectivités locales, elle ne peut constituer un « droit social ».

Il est temps de rompre avec la pratique indigne de l'assistanat, et inciter chacun à gagner sa vie par son activité productive. Il est d'ailleurs prouvé que l'entreprise est un creuset où viennent se fondre des hommes et des femmes de toutes conditions, de toutes origines. L'exercice de la responsabilité personnelle est source d'harmonie sociale. •

Plus de hausse des impôts

Nouvelle cacophonie gouvernementale : pourquoi ?

Les citoyens contribuables français sont déroutés, voire courroucés, par cette nouvelle cacophonie. Mais sans doute n'ont-ils pas compris comment s'articulent l'Elysée, les ministres et les députés. Entre ces diverses instances s'organise une saine division du travail : au Président le meilleur rôle qui est d'annoncer des lendemains qui chantent, aux ministres de prendre les mesures imposées par la réalité du moment, aux députés d'en rajouter pour essayer de tenir quelques promesses du passé. Futur, présent, passé. Donc, Hollande annonce la fin de l'impôt, quelques heures plus tard Christian Eckert, en charge du Budget, précise que la pause fiscale « n'est pas inscrite dans le marbre », tandis que ce qui reste

de la majorité parlementaire en rajoute une couche au nom des principes séculaires de la gauche et des verts.

D'ici au 31 décembre, dans le cadre de la loi « rectificative » du budget 2014 et des projets de loi de financement du budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale, quelques prélèvements obligatoires nouveaux vont être certainement votés : surtaxe des impôts sur les résidences secondaires, taxe diesel, CSG. Monsieur Macron, ministre des finances, a bien précisé que les nouveaux impôts votés en 2014 seront bien maintenus, la promesse présidentielle n'entrant en vigueur qu'en 2015.

Toutes ces manœuvres et tromperies n'existeraient pas si le gou-

vernement avait la moindre connaissance en matière fiscale et budgétaire. Première loi : la meilleure façon d'accroître les rentrées fiscales est de diminuer les taux d'imposition, et notamment les taux marginaux. La progressivité diminue les rentrées ; c'est l'effet Laffer, auquel Bercy n'a jamais cru, mais qui a joué à fond, puisque les recettes budgétaires ont lourdement chuté en 2013 et 2014 alors que plus d'une cinquantaine de taxes et impôts ont été ajoutés. Deuxième loi : la meilleure façon de réduire les dépenses publiques est de réduire le champ des missions de l'Etat, qui produit toujours plus cher et plus mal des biens et services que les entreprises, le secteur associatif et le bénévolat peuvent offrir. •

C'est un fait désormais acquis : Noël se prépare dès la Toussaint passée. Il est vrai que les cadeaux n'ont plus la connotation festive qu'ils avaient naguère, ils sont devenus choses sérieuses. La peur de la pénurie dans les magasins de jouets tourne au drame.

Je vais donc, puisque c'est mon tempérament, céder à la mode. Je vais vous proposer une hotte du Père Noël libéral que vous allez remplir pour vos enfants, votre famille, vos amis, voire même des socialistes si vous en comptez parmi vos amis.

Un nouvel appel

En fait, je souhaiterais que vous voyez dans ma démarche un nouvel appel en faveur de la Nouvelle Lettre et de sa pérennité.

Cette année a été douloureuse pour nous tous, car nous n'avons pas réussi à inverser la courbe de nos recettes, qui est descendante. Le passage de la Nouvelle Lettre papier à la version internet n'a pas porté les fruits que nous espérions. Sans doute avons-nous drastiquement réduit nos coûts, en nous privant des services de Cathy Préaux, notre secrétaire de rédaction en poste depuis 13 ans. De même les frais d'impression, de routage et de postage ont-ils été pratiquement éliminés.

Mais le nombre des abonnés a chuté encore plus, pratiquement diminué de moitié. Je voudrais vous remercier, vous qui par définition avez accepté la Nouvelle Lettre dans une présentation moins attractive et avez renouvelé votre abonnement. Cette fidélité me pousse à vous demander à nouveau un soutien. Vous pouvez nous l'apporter soit en faisant un don (et désormais vous pouvez le faire facilement par internet en cliquant sur le site www.libres.org) soit en nous communiquant les adresses mails de personnes susceptibles de s'abonner (toujours par le truchement du site www.libres.org), soit en nous passant commande des ouvrages que nous vous proposons depuis plusieurs mois maintenant, mais qui sont ressources importantes malgré leur faible prix unitaire.

Un nouvel espoir

Soutenir la Nouvelle Lettre, c'est nourrir l'espoir d'un couronnement des efforts que nous menons, depuis un demi-siècle au moins, dans le cadre de l'ALEPS.

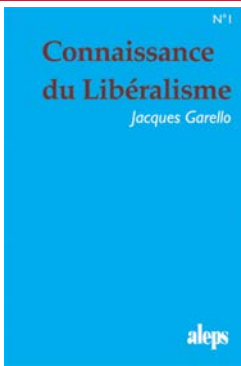
Vous avez pu le constater : le libéralisme revient en force, même si le mot continue à être méprisé par les uns, galvaudé par les autres. Les médias depuis quelques jours voient dans François Fillon un candidat « libéral » par opposition au populisme sarkozien ou au centrisme juppéiste. Je ne sais si cette analyse est correcte, mais elle traduit au minimum un fait incontestable : on commence à comprendre qu'il y a une place pour une proposition libérale.

De notre côté, nous avons rédigé un manifeste qui va faire peu à peu son chemin, et dont on va commencer à parler dans les médias compte tenu de la qualité des premiers signataires.

C'est dire que nous ne pouvons quitter la scène alors que le public applaudit nos œuvres. Dans quelques semaines, la soudure sera faite et il faudra compter à nouveau avec les libéraux, bien plus nombreux que les membres des corpuscules qui valent à Messieurs Besancenot, Mélenchon, Mamère d'être présents sur les antennes avec une fréquence sans rapport avec leur poids électoral, et encore moins avec leur savoir et leur message.

Socrate nous a laissé un avertissement : « Si vous ne vous occupez pas des affaires de la Cité, d'autres s'en occuperont » et Bastiat nous a invités à la persévérance : « la question pour nous est de savoir combien de temps il faut à la raison pour avoir raison ».

Votre serviteur
Jacques Garello



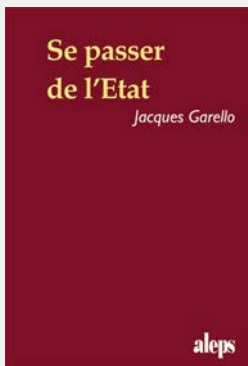
Connaissance du libéralisme

pour ceux qui s'inquiètent pour la moralité du marché ou le matérialisme du capitalisme

Si le libéralisme n'est pas assez attractif dans notre pays, c'est qu'il n'est pas connu. Pas enseigné, pas traité, le libéralisme est caricaturé.

Ce livret rétablit la vérité : non le libéralisme n'est pas la loi du plus fort, non la propriété n'est pas le vol, non l'intérêt personnel n'est pas l'égoïsme, non l'inégalité n'est pas l'injustice, etc. Au contraire le libéralisme a une dimension éthique : c'est une doctrine de la dignité de la personne humaine et de l'harmonie sociale.

36 pages, 5 €

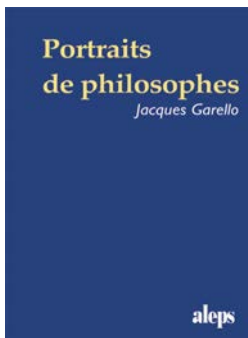


Se passer de l'Etat

à offrir à ceux qui craignent la disparition des écoles, des trains, de l'électricité, des théâtres, des musées et des stades

Pas de sérieuse diminution des dépenses publiques sans réduction du périmètre de l'Etat. Des privatisations généralisées ne nuisent pas à la santé, ni à l'éducation, ni aux communications, ni aux retraites de la population : c'est tout le contraire, comme le prouvent les réformes pratiquées en Allemagne, en Grande Bretagne, en Scandinavie, en Europe Centrale ou au Canada, il est facile, confortable et économique de se passer de l'Etat dans beaucoup de domaines.

36 pages, 5 €



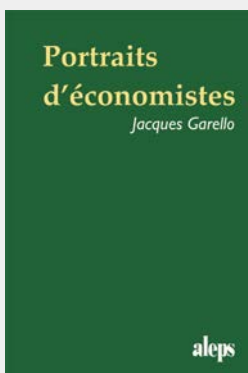
Portraits de philosophes

pour nous persuader que la dignité de l'être humain est au cœur d'une société de libertés

D'Aristote à René Girard, ils ont abordé les thèmes de l'éternel humain : la nature de l'homme, son destin, sa conscience, la liberté, le pouvoir, la religion, la vie, la vérité, etc.

Dans une société où le paraître l'emporte largement sur l'être, se rapprocher des philosophes nous aide à retrouver ce qui importe à long terme, ce qui est le fond de notre humanité et ce qui donne valeur à notre liberté.

64 pages, 30 portraits, 5 €



Portraits d'économistes

une aide précieuse pour protéger lycéens et étudiants contre la désinformation des manuels d'économie

Etes-vous adeptes et satisfaits de la pensée unique ? Ces portraits montrent l'extrême richesse de l'histoire de la pensée économique, d'Adam Smith à nos jours. Ils vous font découvrir les permanences (les problèmes économiques) et les oppositions (les doctrines économiques).

Dépenses publiques et impôts d'un côté, ou libre échange et libre entreprise de l'autre : ce débat actuel s'est noué avec Say et Malthus, se poursuivant entre Bastiat et Marx, puis au 20ème siècle par Keynes et Hayek – par exemple.

48 pages, 22 portraits, 5 €

BULLETIN DE COMMANDE

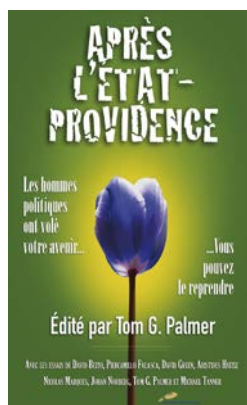
- | | | | | |
|--|----|---|----|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Connaissance du libéralisme | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits de philosophes | 5€ | Frais de port : 1 ouvrage 2€ |
| <input type="checkbox"/> Se passer de l'Etat | 5€ | <input type="checkbox"/> Portraits d'économistes | 5€ | A partir de 2 ouvrages 6€ |

NOMPrénom

Adresse

E-mail

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et nous les faire parvenir à
ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4



Après l'Etat Providence Tom Palmer, éd. Emmanuel Martin, trad.

Emmanuel Martin, directeur d'IES Europe, a pris l'heureuse initiative de traduire l'ouvrage édité et présenté par Tom G. Palmer, économiste et philosophe de la Fondation Atlas.

En effet, la plupart des gens ne sont pas satisfaits de l'Etat Providence, mais ne voient pas ce qui pourrait se passer s'il n'existait pas.

Première idée : ils cesseraient d'être volés par les hommes politiques, volés dans leurs ressources, mais aussi volés dans leur avenir, car l'Etat a tout envahi et a privé les individus de leurs choix de vie.

Deuxième idée : ce que fait (mal et très cher) l'Etat Providence aujourd'hui pourrait être assumé (bien mieux et à faible coût) par l'initiative privée, dans le cadre marchand ou communautaire.

L'idée de la libération devrait s'imposer aux yeux de tous, s'ils n'étaient pas victimes de la désinformation. Ainsi, la crise de 2.008 n'est pas une crise du capitalisme mais bien de l'Etat Providence, qui a colonisé le secteur financier. La crise du logement est due à la réglementation de l'Etat Providence, au contrôle des loyers, à la construction de logements dits sociaux mais en réalité politiques. La crise des retraites est due à la volonté politique de transformer un acte de sage précaution en machine de redistribution. Les dépenses de santé ont explosé parce que l'apparente gratuité entraîne la surconsommation.

L'idée de la privatisation s'impose quand on examine tout ce que l'Etat Providence a supprimé et reprendra existence et efficacité lorsque les monopoles publics et les réglementations arbitraires auront disparu. L'Etat Providence a supprimé les mécanismes assuranciers en matière de retraite et de santé, éliminant ainsi tous les bienfaits de la capitalisation : revenons aux fonds de pension marchands. L'Etat Providence a supprimé la mutualité et les secours que les uns portent volontairement aux autres : retrouvons les miracles de la solidarité volontaire pour venir en aide aux plus démunis et aux handicapés.

Parallèlement, l'innovation enfin débridée permettra d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté, et les échanges accéléreront la circulation du savoir et de l'information.

Vous connaissez sans doute tous les éléments de cet argumentaire. Mais ils ont ici le mérite d'être étayés par des références scientifiques incontestables, avec une bibliographie et des notes d'une grande rigueur.

Enfin, et non le moindre, ce projet d'avenir est porté par une nouvelle vague de jeunesse, représentée par le groupe des « Students for Liberty », qui a pris maintenant une dimension mondiale et fait une percée spectaculaire en France. Voilà donc un livre pour ouvrir les esprits, convertir aux idées de la liberté, et accompagner la jeunesse.

Après l'Etat Providence, édité par Tom Palmer, publié par Atlas Network & Students for Liberty, Arlington et Paris, 2014.

Non référencé sur Amazone, l'ouvrage peut être obtenu en s'adressant à contact@ies-europe.org

Contribuables Associés organise un débat sur le thème

Public / Privé : une inégalité inacceptable

**Mardi 25 Novembre à 17h
Assemblée Nationale,
126 Rue de l'Université
(2ème bureau)**

avec Benoîte TAFFIN, Porte-Parole de Contribuables Associés, Philippe VITEL, Député du Var, Conseiller Général, auteur de la proposition de loi constitutionnelle n° 2030 visant à instaurer l'harmonisation des retraites, Jacques GARELLO, Président d'honneur de l'ALEPS, Pierre THIBERT, Directeur des Ressources Humaines, Alain MATHIEU, Président d'Honneur de Contribuables Associés.

Il vous reste encore quelques heures pour vous préparer à

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
annuelle
de Students for Liberty**



**à l'occasion
du
16° CINÉ LIBRE**

**Mercredi 19 novembre 2014
à partir de 19h30**

**dans les locaux de l'ALEPS
35 avenue Mac-Mahon à
Paris (75017)**

**Interphone ALEPS
Métro Ternes / Charles de
Gaulle-Etoile**